



**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

COMMUNICATION

A

SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REFONDATION DE LA REPUBLIQUE,
MESSIEURS LES HAUTS CONSEILLERS DE LA REFONDATION DE LA REPUBLIQUE,
MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT,

Objet : Mise en œuvre de formation de proximité adaptée aux besoins socio-économiques urgents de Madagascar

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Générale de l'État – Refondation (PGE – R) qui accorde une importance particulière au développement du capital humain à travers des dispositifs de formation adaptés aux réalités économiques et sociales du pays ;

Face aux défis persistants liés au chômage des jeunes, au sous-emploi, à la faible qualification de la main-d'œuvre et aux disparités territoriales en matière d'accès à la formation, il apparaît nécessaire de promouvoir un dispositif de formation de proximité capable de répondre efficacement aux besoins urgents des populations et des secteurs productifs.

Il est à signaler que la stratégie et la mise en œuvre de ce dispositif reposeront sur une approche partenariale impliquant les autorités locales, les établissements de formation, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers ainsi que les organisations communautaires.

Il s'agit de (1) développement des formations modulaires répondant aux besoins immédiats du marché de l'emploi ; (2) rapprochement des offres de formation des communautés locales et des zones à forte vulnérabilité ; (3) déploiement d'unités ETFP mobiles de formation dans les zones enclavées et (4) adaptation continue des curricula aux besoins réels des bassins économiques régionaux.

Tel est, Excellence Monsieur le Président de la Refondation de la République, Messieurs les Hauts Conseillers de la Refondation de la République, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement, l'objet de la présente communication que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Fait à Antananarivo, le

02 JUIN 2026



ANDRIAMAMPANDRY Todisoa Manampy